

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES - ORIENTALES

COMMUNE DE PERPIGNAN

LOTISSEMENT LES ALLEES DU MAS CANTEROUX

Le Maire,
Pour le Maire,
l'Adjoint délégué
09 MARS 2015
Pierre PARRAT

ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

Nous soussignés :



HECTARE S.A.
1, Boulevard Kennedy,
66 100 PERPIGNAN
Tél : 04 68 63 64 65
Fax : 04 68 63 64 64

Aménageur d'un terrain sis sur la commune de **PERPIGNAN**

Cadastré section HP n° 46-191-194 et 326

Nous nous engageons en application de l'article R 442.7 du Code de l'Urbanisme :

*D'une part à constituer une Association Syndicale des acquéreurs des lots du lotissement « **LES ALLES DU MAS CANTEROUX** » à laquelle seront dévolus la propriété, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine d'une personne morale de droit public.

*D'autre part, à provoquer la réunion d'une Assemblée syndicale, dans le mois suivant l'attribution de la moitié des lots ou au plus tard l'année suivant l'attribution du premier lot, afin de substituer à l'organe de l'administration provisoire du premier lot, un organe désigné par cette Assemblée.

Fait à Perpignan, le **25/02 / 2015**

PA 12-A

HECTARE
Aménageur - Promoteur
1, bd Kennedy - 66100 PERPIGNAN
Tél : 04 68 63 64 65 - Fax : 04 68 63 64 64